

[francebleu.fr](https://www.francebleu.fr)

Il avait brandi un couteau en classe : un enseignant de Flamanville suspendu pour trois mois

Jacqueline Fardel

3-4 minutes

Publié le mardi 4 novembre 2025 à 12:13

Le tribunal correctionnel de Cherbourg a condamné ce mardi le professeur d'histoire d'un collège de Flamanville ce mardi 4 novembre 2025 à trois mois de suspension et 1.000 euros d'amende. En janvier, en plein cours, ce professeur d'histoire avait brandi un couteau en direction d'une élève.

1.000 euros d'amende et trois mois d'interdiction d'exercer : le tribunal correctionnel de Cherbourg a condamné ce mardi 4 novembre un professeur d'histoire de Flamanville (Manche). Lors d'un cours en janvier au collège, il avait brandi un couteau et une paire de ciseaux en direction d'une élève.

Ce jour-là, lors d'un cours d'éducation morale et civique, le professeur interroge une élève de 5^e sur les chiffres romains. L'élève ne parvient pas à les déchiffrer. Le professeur d'histoire, un homme de 53 ans, saisit alors une paire de ciseau dans un pot à crayon sur son bureau. Puis il se lève, se dirige vers son manteau accroché au mur et **sort cette fois un couteau de 10 centimètres** de long une fois ouvert.

Les parents ont porté plainte

Il brandit le tout en direction de l'adolescente. **Lui parle d'une blague. De très mauvais goût ont jugé les parents** de l'élève interrogée. Leur fille leur ayant raconté la scène, ils sont allés porter plainte cinq jours après, à Barneville-Carteret.

Pour leur avocate, l'enseignant a franchi la ligne rouge. Elle demande notamment 600 euros de préjudice moral, 50 euros de frais de psychologue. La jeune fille, selon une expertise, serait anxieuse depuis les faits.

À l'audience le 7 octobre 2025 pour violences aggravées, le procureur avait requis trois mois de prison avec sursis simple, et l'interdiction d'exercer son métier pendant six mois.